

„ juste, si Paschal *en liberté* n'eût point
 „ ratifié ce qu'on lui avoit extorqué dans
 „ sa captivité. Il sentit lui-même *sa faute*,
 „ car il en avoit *réellement* fait une, en
 „ *agissant contre sa conscience* „. Voici com-
 me Fleuri rapporte ce fait. “ Le Pape ré-
 „ sista longtems, disant qu'il aimoit mieux
 „ perdre la vie que de donner atteinte aux
 „ droits de l'église; mais on lui représenta
 „ la misere des prisonniers qui étoient aux
 „ fers, la désolation de l'église romaine,
 „ le péril du schisme. Enfin le Pape vaincu
 „ par leurs larmes, & fondant en larmes
 „ lui-même, dit: *je suis donc contraint de*
 „ *faire, pour la paix & la liberté de l'é-*
 „ *glise, ce que j'aurois voulu éviter aux*
 „ *dépens de mon sang?* On dressa le traité
 „ qui fut signé le 11 Avril. Avant de dé-
 „ livrer le Pape, l'Empereur voulut avoir
 „ la bulle touchant les investitures, sans at-
 „ tendre qu'il fut rentré dans Rome, où
 „ son sceau étoit demeuré. Le 12 on fit ve-
 „ nir un secrétaire qui écrivit cette bulle
 „ pendant la nuit: le Pape y souscrivit,
 „ quoique bien à regret. Ensuite, le 13,
 „ l'Empereur fut couronné par le Pape, &
 „ le traité confirmé, dans l'église de St.
 „ Pierre, toutes les portes étant fermées afin
 „ que personne ne put assister à cette cérémo-
 „ nie „. Voilà ce qu'on appelle *ratifier en*
liberté ce qui avoit été extorqué dans la
captivité! Mais si le Pontife est pour un
 moment déchargé de ses fers, n'est-il pas en
 présence du même Empereur & des mêmes